

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE D'ASBESTOS

À une **séance ordinaire** du Conseil municipal de la Ville d'Asbestos, tenue ce **6<sup>e</sup> jour du mois d'avril 2010**, à la salle du Conseil de l'hôtel de ville d'Asbestos, à compter de 19 h 30. Sont présents à la séance:

- monsieur le maire Hugues Grimard
- madame Nathalie Durocher, conseillère au poste numéro 1 (absente)
- monsieur Alain Roy, conseiller au poste numéro 2
- monsieur Serge Boislard, conseiller au poste numéro 3
- madame Nicole Forgues, conseillère au poste numéro 4
- monsieur Jean Roy, conseiller au poste numéro 5
- monsieur Pierre Benoit, conseiller au poste numéro 6
- madame Marie-Christine Fraser, greffière

La conseillère Nathalie Durocher a motivé son absence. Tous les membres du Conseil présents forment quorum sous la présidence de monsieur Hugues Grimard, maire, il est donc procédé comme suit:

**2010-61**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par la conseillère Nicole Forgues, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que rédigé.

Adoptée.

**2010-62**

**ADOPTION PROCÈS-VERBAL – SÉANCE ORDINAIRE DU 1<sup>ER</sup> MARS 2010**

Les membres du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> mars 2010, il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu d'adopter ce procès-verbal tel que rédigé.

Adoptée.

**2010-63**

**ADOPTION PROCÈS-VERBAL – SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 MARS 2010**

Les membres du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 mars 2010, il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par la conseillère Nicole Forgues et résolu d'adopter ce procès-verbal tel que rédigé.

Adoptée.

## CORRESPONDANCE

- Lettre de remerciements de la Fondation du Centre de santé et des services sociaux des Sources pour le don de 1 500 \$ de la Ville d'Asbestos.
- De la Commission municipale du Québec, transmission d'un dépliant réalisé sur la médiation et l'arbitrage de différends.
- Du ministère des Transports du Québec, information à l'effet que la Ville recevra un chèque de 37 302 \$ à titre de versement provisoire pour l'année 2010 dans le cadre du Programme d'aide au transport adapté.
- Lettre d'Hydro-Québec informant la Ville d'Asbestos qu'elle accepte le projet présentée par la Ville dans le cadre de la promotion « Diagnostic résidentiel – Mieux consommer ».
- Lettre de remerciements de l'Union des municipalités du Québec pour la contribution de la Ville d'Asbestos en relation avec le *Fonds spécial de remise en opération des infrastructures municipales de base en Haïti*.
- Invitation à participer à la 5<sup>e</sup> édition de la « Journée nationale du sport et de l'activité physique », journée organisée par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

## DEMANDES DES CONTRIBUABLES

M. Roger Duchesneau, secteur Trois-Lacs :

- comment empêcher le vandalisme à l'estrade de balle de la 1<sup>re</sup> Avenue.

Monsieur Gilles Messier, rue Poitras :

- demande ce qui était à l'ordre du jour de la séance spéciale du 15 mars dernier.

M. Camille Tremblay :

- où en est rendu le dossier de la rue Noël suite au dépôt de la pétition.

Madame Hélène Ménard, au nom du Comité des personnes qui vivent avec un handicap :

- accès à la Bibliothèque pour les personnes ayant une mobilité restreinte.

M. Gilles Messier, rue Poitras :

- où en est rendu le dossier de l'Hôtel de Ville.

2010-65

### CHEVALIERS DE COLOMB D'ASBESTOS : SOUPER TRADITIONNEL POUR LA FÊTE NATIONALE

Il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu que la Ville d'Asbestos réserve une table pour 10 personnes au coût de 180 \$ pour le souper traditionnel de la Fête Nationale organisé par les Chevaliers de Colomb d'Asbestos.

Adoptée.

2010-66

### APPUI A LA PAROISSE DE SAINT-JOSEPH DE HAM-SUD – ABOLITION DES FRAIS INTERURBAINS

Il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par le conseiller Alain Roy et résolu d'appuyer la démarche de la Paroisse de Saint-Joseph de Ham-Sud dans sa demande d'abolition de frais interurbains sur le territoire de la municipalité auprès de Bell Canada et du CRTC.

Adoptée.

2010-67

**ÉCOLE SECONDAIRE DE L'ESCALE : DEMANDE DE COMMANDITE POUR LA SOIRÉE MÉRITAS**

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par la conseillère Nicole Forgues et résolu que la Ville d'Asbestos offre un montant de 50 \$ à titre de commandite pour le financement de la Soirée Méritas en reconnaissance d'étudiants honorés de l'École secondaire de l'Escale.

Adoptée.

2010-68

**ADOPTION DES DÉBOURSÉS DU MOIS DE JANVIER 2010**

Après étude et vérification de la liste des comptes payables, salaires versés et remboursement de la dette pour le mois de janvier 2010, il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu que ces déboursés soient approuvés pour un montant de 983 495,16 \$, le tout tel que ci-après décrit :

- Administration municipale	977 296,69 \$
- Dépenses en immobilisations	6 198,47 \$
<b>TOTAL DU MOIS DE JANVIER 2010:</b>	<b>983 495,16 \$</b>

Adoptée.

**DÉPÔT DU RAPPORT D'ACTIVITÉS DU TRÉSORIER AU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2009**

Conformément à l'article 513 de la *Loi sur les Élections et les Référendums dans les municipalités*, qui stipule ce qui suit :

« Le trésorier doit, au plus tard le 31 mars de chaque année, déposer devant le Conseil de la municipalité un rapport de ses activités prévues au présent chapitre pour l'exercice financier précédent. Il transmet ce rapport au directeur général des élections. »

La trésorière informe le Conseil municipal et le directeur général des Élections du Québec qu'il y a eu des activités au chapitre XIII (financement des parties politiques municipaux et des candidats indépendants et contrôle des dépenses électorales) de la LERM pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2009. Le rapport est déposé à cet effet et sera expédié au bureau du Directeur général des élections du Québec.

2010-69

**MRC DES SOURCES : ACCEPTATION QUOTE-PART 2010**

Il est proposé par la conseillère Nicole Forgues, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu d'accepter de payer la quote-part de la Ville d'Asbestos à la MRC des Sources pour l'année 2010, et ce, au montant total de 408 577 \$, quote-part établie selon notre richesse foncière uniformisée.

Adoptée.

**2010-70**

**AUTORISATION POUR PAIEMENT DES SERVICES DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC SUR LE TERRITOIRE D'ASBESTOS POUR L'ANNÉE 2010**

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu d'autoriser le paiement des services de la Sûreté du Québec sur le territoire d'Asbestos, pour l'année 2010 au montant total de 608 190 \$. Cette somme est payable en deux versements, soit au plus tard le 30 juin 2010 et au plus tard le 31 octobre 2010.

Adoptée.

**2010-71**

**COMPENSATION POUR FRAIS D'ÉLECTRICITÉ : ÉCLAIRAGE DE LA RIVE**

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Serge Boislard et résolu d'effectuer le remboursement d'un montant de 150 \$ pour l'année 2010 à madame Danielle Desautels pour la fourniture d'électricité pour l'éclairage de la rive du lac Trois-Lacs au 129, rue Larochelle.

Adoptée.

**2010-72**

**COMPENSATION POUR FRAIS D'ÉLECTRICITÉ : LAMPADAIRE POUR UNE PROPRIÉTÉ MUNICIPALE**

Il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par la conseillère Nicole Forgues et résolu d'effectuer le paiement d'un montant de 150 \$ pour l'année 2010 à madame Lucille Côté, du 244, rue Larochelle à Asbestos, ceci en compensation pour la fourniture d'électricité alimentant une propriété municipale (pointe des lacs).

Adoptée.

**2010-73**

**SERVICE DE SUPPORT INFORMATIQUE MUNICIPAL : ACHAT D'UNE BANQUE D'HEURES AUPRÈS DE GFI SOLUTIONS D'AFFAIRES**

CONSIDÉRANT que la Ville d'Asbestos veut maintenir une bonne gestion de son réseau informatique;

CONSIDÉRANT la grande expertise en ce domaine, ainsi que la compétence très efficace de l'équipe de techniciens de la firme GFI Solutions d'affaires;

Il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé du conseiller Pierre Benoit et résolu d'accepter la proposition pour l'achat d'une banque d'heures pour le service de support informatique au cours de l'année 2010, le tout au montant de 11 513,25 \$ incluant les taxes. A noter que dans le taux horaire de 85 \$, les frais de déplacement sont inclus.

Adoptée.

**2010-74**

**ACHAT D'UNE IMPRIMANTE MULTIFONCTIONS POUR LES SERVICES ADMINISTRATIFS**

La trésorière ayant demandé des prix pour une imprimante multifonctions pour les services administratifs de la Ville d'Asbestos, deux fournisseurs ont transmis leur proposition soit :

- Buropro pour un appareil de marque Konica Minolta : 18 095 \$ plus taxes
- Mégaburo pour un appareil de marque Canon : 17 915 \$ plus taxes

Après vérification des propositions, il est proposé par la conseillère Nicole Forgues, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu de procéder à l'achat de l'imprimante multifonctions de marque Canon auprès du fournisseur Mégaburo, au coût de 17 915 \$ plus taxes. Un contrat de service de 3 ans comprenant la main d'œuvre, les pièces et toner est inclus dans ce prix.

Adoptée.

## 2010-75

### ADJUDICATION DU CONTRAT D'ASSURANCES DE DOMMAGES – TERME 2010-2011

CONSIDÉRANT que la Ville d'Asbestos est partie, avec d'autres villes, à une entente de regroupement (Regroupement de Bécancour), pour l'acquisition d'une police d'assurances de dommages avec possibilité de franchise collective;

CONSIDÉRANT les négociations de gré à gré réalisées pour le Regroupement de Bécancour;

CONSIDÉRANT les recommandations du consultant : Optimum Gestion de risques, Division de Optimum Actuaire & Conseillers inc., à l'effet d'accepter la soumission de BFL Québec inc. pour ce qui concerne les assurances de dommages;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu :

- d'octroyer le contrat des assurances de dommages de la Ville d'Asbestos pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2010 au 31 mars 2011 aux différents assureurs suivants via le courtier d'assurances BFL Québec inc.:

LISTE DES ASSUREURS PARTICIPANTS	
Garantie d'assurance	Assureur
Dommages aux biens	Chartis (anciennement la compagnie d'assurances générales AIG du Canada)
Bris d'équipements	Royal SunAlliance
Délits	Chartis (anciennement la compagnie d'assurances générales AIG du Canada)
Responsabilité civile primaire	Certains souscripteurs du Lloyd's
Responsabilité civile excédentaire	Certains souscripteurs du Lloyd's
Responsabilité d'administration municipale	Certains souscripteurs du Lloyd's
Automobile des propriétaires	La compagnie d'assurance ING du Canada

- De verser, pour le terme 2010-2011, la prime des assurances de la Ville d'Asbestos, soit un montant de 68 746 \$ incluant la taxe, au mandataire des assureurs stipulés précédemment soit BFL Québec inc. Cette prime représente une augmentation de 4,55 % en comparaison du terme 2009-2010.

Cette augmentation s'explique par le fait que la Ville d'Asbestos a augmenté les valeurs assurables en ce qui concerne l'assurance de dommages aux biens : nouvelles infrastructures dans les parcs, ainsi que les aménagements des jeux d'eau. Elle s'explique aussi par une hausse générale applicable au groupe en ce qui concerne l'assurance de dommages aux biens en raison de l'expérience des sinistres.

Adoptée.

**2010-76**

**PAIEMENT QUOTE-PART : FRANCHISES COLLECTIVES EN BIENS ET EN RESPONSABILITÉ CIVILE – TERME 2010-2011**

Considérant la mise en place de deux franchises collectives soit une pour l'assurance des biens et l'autre pour l'assurance responsabilité civile, il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par la conseillère Nicole Forgues et résolu :

- de verser la somme de 20 745 \$ constituant la quote-part de la Ville d'Asbestos au fonds de garantie de franchise collective en biens et celle de 30 629 \$ constituant la quote-part de la Ville d'Asbestos au fonds de garantie de franchise collective en responsabilité civile pour le terme 2010-2011.
- d'autoriser la trésorière à signer, pour et au nom de la Ville d'Asbestos, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Adoptée.

**2010-77**

**MANDAT DE LA VILLE D'ASBESTOS AUPRÈS DE L'ASSUREUR POUR LES OSBL**

CONSIDÉRANT que la Ville d'Asbestos est membre de l'Union des municipalités du Québec et participe au programme d'assurance des municipalités;

CONSIDÉRANT que l'UMQ offre à ses membres ce même programme d'assurance pour les organismes sans but lucratif ;

CONSIDÉRANT qu'il s'agit d'un programme comprenant des avantages certains pour les OSBL sur le territoire de la Ville d'Asbestos ;

Il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu que la Ville d'Asbestos soit le mandataire auprès de l'assureur pour tous les OSBL du territoire de la Ville d'Asbestos qui désirent se prévaloir du programme. Que la greffière soit la personne autorisée à signer tous les documents pour la Ville d'Asbestos dans le cadre de ce programme.

Adoptée.

**2010-78**

**PACTE RURAL, VOLET LOCAL : DEMANDE D'APPUI AU PROJET DU CLUB DE PHOTOGRAPHES AMATEURS DES SOURCES**

Dans le cadre du programme du Pacte rural, volet local, il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu que la Ville d'Asbestos retienne le projet du Club de photographes amateurs des Sources, projet qui consiste à l'achat d'un projecteur numérique HD au montant de 1 500 \$. La contribution du pacte rural sera de 1 050 \$ et celle du promoteur de 450 \$.

Que le projecteur soit mis à la disposition des organismes de la communauté selon une procédure à mettre en place par l'organisme.

Adoptée.

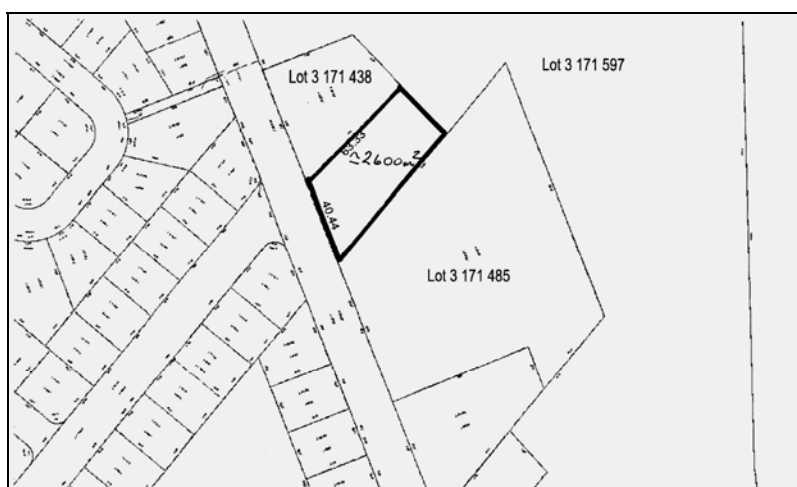
2010-79

## VENTE DE TERRAIN À LA COOPÉRATIVE AGRICOLE DU PRÉ-VERT

CONSIDÉRANT que la Coopérative agricole du Pré-Vert désire procéder à l'agrandissement de sa quincaillerie sur la rue Binette;

CONSIDÉRANT que pour effectuer son agrandissement, la Coopérative a approché la Ville d'Asbestos pour acquérir le terrain du parc Binette;

Il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu que la Ville d'Asbestos accepte de vendre à la Coopérative agricole du Pré-Vert une parcelle de terrain (parc Binette) du lot numéro 3 171 597, d'une superficie approximative de 2 600 m<sup>2</sup>, tel que montré au plan plus bas, au coût de 10,75 \$ du mètre carré pour un montant approximatif de 28 950 \$ plus taxes.



Que l'ensemble des frais professionnels soient à la charge de l'acquéreur, soit la Coopérative agricole du Pré-Vert.

Que le directeur général soit mandaté pour piloter ce dossier et que le maire et la greffière soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville d'Asbestos, tous les documents notariés à cette vente.

Adoptée.

2010-80

## MANDAT À ME DENIS BEAUBIEN : ORGANISATION DU DÉVELOPPEMENT À ASBESTOS

Il est proposé par la conseillère Nicole Forgues, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu de confier à Me Denis Beaubien un mandat professionnel à tarif horaire pour l'organisation du développement à Asbestos, mandat qui consiste à modifier la charte de la Corporation du Complexe industriel d'Asbestos pour changer le nom pour « Corporation de développement socio-économique d'Asbestos inc. » et d'ajuster le mandat de l'organisme en fonction de la nouvelle orientation prise par le Conseil municipal d'Asbestos à l'égard de l'organisation du développement à Asbestos.

De plus, que le directeur général soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville d'Asbestos, tous les documents en lien avec ce mandat.

Adoptée.

2010-81

**SOUSSION POUR BALAI DE RUE À AIR RÉGÉNÉRÉ : RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES ET OCTROI D'ACHAT CONDITIONNEL**

Un appel d'offres a été fait pour l'acquisition d'un balai de rue à air régénéré pour le service des Travaux publics, les soumissions ont été reçues, ouvertes publiquement et trouvées comme suit :

Fournisseurs	Option A	Option B
Groupe GEMEC inc.	275 942,54 \$	216 277,59 \$
Équipements JKL inc.	239 838,79 \$	n/a
Cubex limitée	257 581,47 \$	n/a

Après analyse par le directeur du service des Travaux publics, ce dernier recommande d'octroyer le contrat au groupe GEMEC inc. en retenant l'option « B » soit un balai de rue à air régénéré usagé au montant de 216 277,59 \$ taxes incluses.

Par conséquent, il est proposé le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Serge Boislard et résolu d'accepter la proposition du Groupe GEMEC inc. lorsque le règlement numéro 2010-160 aura été approuvé par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

Adoptée.

2010-82

**EMBAUCHE D'EMPLOYÉS OCCASIONNELS AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

Il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu d'entériner l'embauche d'employés occasionnels pour la période estivale, soit messieurs Alain Fortier, Christian Lavallée, Jeannot Vachon, Bernard Archambault et Yvan Roy à titre de journaliers aux travaux publics et Paul Lefebvre comme préposé aux propriétés. Ces employés sont embauchés selon les conditions de la convention collective de travail en vigueur.

Adoptée.

2010-83

**CONSEIL SPORT LOISIR DE L'ESTRIE : RENOUVELLEMENT ADHÉSION 2010**

Il est proposé par la conseillère Nicole Forgues, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu que la Ville d'Asbestos renouvelle son adhésion auprès du Conseil Sport Loisir de l'Estrie pour l'année 2010, et ce, au coût de 110 \$.

Adoptée.

2010-84

**PERMANENCE DE BIANCA LUX À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE**

Madame Bianca Lux ayant terminé sa période de probation au poste à temps partiel de préposée au prêt à la Bibliothèque municipale, il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par le conseiller Alain Roy et résolu d'accorder le statut d'employée permanente à madame Bianca Lux, et ce, aux conditions de la convention collective de travail la régissant.

Adoptée.

2010-85

## DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR L'ACHAT DE LIVRES À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE D'ASBESTOS

Il est proposé par la conseillère Nicole Forgues, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu que la Bibliothèque municipale d'Asbestos présente un projet dans le cadre du programme d'aide aux projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes, et ce, afin de faire l'acquisition de documents tel que livres, dvd et disques compacts ainsi que l'abonnement à certains journaux et revues. Que madame Julie Fontaine, responsable de la Bibliothèque soit la personne mandatée pour signer la demande d'aide financière pour et au nom de la Bibliothèque municipale d'Asbestos.

Adoptée.

## RAPPORTS MENSUELS 2010 : ÉMISSION DES PERMIS DE CONSTRUCTION ET DE RÉNOVATION

Le Conseil prend connaissance du rapport mensuel de mars 2010 préparé par M. David Bélanger, directeur du Service de l'inspection, qui se détaille comme suit :

	NOMBRE DE PERMIS	VALEUR DÉCLARÉE	CUMULATIF
JANVIER	8	3 046 500 \$	3 046 500 \$
FÉVRIER	9	174 000 \$	3 220 500 \$
MARS	18	223 300 \$	3 443 800 \$

2010-86

## NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu d'entériner la nomination des membres du Comité consultatif d'urbanisme de la Ville d'Asbestos comme suit :

- Monsieur Serge Boislard, président
- Monsieur Gilles Desharnais, membre
- Madame Louise Fréchette, membre
- Monsieur Jean-Guy Gagnon, membre
- Monsieur Alain Roy, membre
- Monsieur David Bélanger, secrétaire

Adoptée.

## INFORMATION : HAUSSE DES TARIFICATIONS AU CONTRAT D'ENFOUISSEMENT ET DE TRAITEMENT DES DÉCHETS

A titre d'information, le Conseil municipal prend connaissance d'un avis de la compagnie RCI Environnement qui mentionne à la Ville d'Asbestos une hausse de nos tarifs à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au contrat d'enfouissement et de traitement des déchets, comme suit :

- Pour l'élimination des déchets : 0,80% selon la moyenne annuelle de l'IPC de la région de Montréal;
- Pour la redevance environnementale, l'indexation sera de 0,56%;
- Nouveau tarif à la tonne métrique : 27,22 \$ + 10,73 \$ en redevance.

## IDENTIFICATION DES PRIORITÉS 2010 POUR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC DE LA MRC DES SOURCES

A titre d'information, le directeur général informe l'assemblée que le Conseil municipal, par l'intermédiaire de la MRC des Sources, a identifié ses priorités pour l'année 2010 imparties à la Sûreté du Québec de la MRC des Sources, et ce, sur le territoire d'Asbestos. Ces priorités sont les suivantes, à savoir :

- Travailler à faire diminuer la vitesse des véhicules sur la 1re Avenue.
- Assurer une surveillance accrue autour des trois écoles d'Asbestos (La Passerelle, La Tourelle et L'Escale). Les membres du Conseil désirent une meilleure présence autour des écoles pour la protection des élèves mais également pour les attroupements d'étudiants autour de l'école secondaire de L'Escale.
- En lien avec le point précédent, les membres du Conseil sont préoccupés par la surveillance avant, pendant et après la tenue de discos (soirées de danse). Nous avons vécu un événement fâcheux dernièrement de bataille et les membres du Conseil craignent que ça se reproduise.
- Travailler à un contrôle des VTT (principalement les Racers). Les membres du Conseil désirent que les VTT continuent de circuler dans nos rues mais ne veulent pas que ce soit sans contrôle.
- Assurer une plus grande présence dans les parcs le soir entre autres pour la plage au lac Trois-Lacs et au Parc du Centenaire. Une nouvelle estrade a été construite au Parc du Centenaire et il serait important de ne pas tolérer les attroupements à cet endroit dès le départ.

## PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES SUR L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Gilles Messier :

- question sur la hausse des tarifications au contrat d'enfouissement et de traitement des déchets
- s'interroge sur le coût de la Sûreté du Québec.

Madame Hélène Ménard :

- MRC des Sources et acceptation de la quote-part
- félicitations pour le développement de la bibliothèque.

Un citoyen :

- demande où on peut apporter les matières compostables

### 2010-87

#### DÉLÉGATION AU COLLOQUE « CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE »

Il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu que madame Nicole Forgues soit déléguée au colloque 2010 du « Carrefour action municipale et famille », lequel colloque aura lieu à Laval, les 4 et 5 juin 2010. Que les frais afférents à cette délégation soient à la charge de la Ville d'Asbestos.

Adoptée.

## AUTRES AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

M. Hugues Grimard, maire :

- le service des Travaux publics procède à un blitz de nettoyage des rues
- demande à la population de ne pas faire de petits tas sur le bord des rues car ça nuit plus que ça aide;
- le service de l'Inspection sera plus sévère au niveau de l'image des propriétés, dès cet été.

Mme Nicole Forgues, conseillère :

- annonce la première rencontre du projet « Asbestos, Ville des aînés »
- tournoi de golf du maire qui aura lieu sous peu

M. Jean Roy, conseiller :

- soirée des bénévoles le 24 avril 2010
- souper au homard au bénéfice de la Résidence Castonguay

M. Pierre Benoit, conseiller :

- la Coupe Dodge s'amène à l'Aréna bientôt et félicite d'ailleurs les bénévoles qui s'investissent dans ce projet.

M. Serge Boislard, conseiller :

- mentionne un sondage sur l'éclairage de rue
- demande qu'une résolution soit adoptée afin de demander au ministère des Transports d'installer des panneaux afin de limiter l'utilisation de freins Jacob sur la voie de contournement.

## **2010-88**

### **DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORT POUR L'INSTALLATION DE PANNEAUX RESTREIGNANT L'UTILISATION DE FREINS MOTEURS DE TYPE « JACOB » SUR LA ROUTE 249 À ASBESTOS**

CONSIDÉRANT que l'utilisation de freins moteurs de type «Jacob» génère un bruit d'un niveau sonore élevé incompatible avec un milieu résidentiel;

CONSIDÉRANT que cette portion de la route 249 est à proximité de milieu résidentiel et est en pente descendante, donc les camions lourds sont portés à utiliser leurs freins Jacob;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu que la Ville d'Asbestos demande au ministère des Transports d'installer deux panneaux restreignant l'utilisation de freins moteurs de type «Jacob» sur la voie de contournement, route 249 (boulevard du Conseil).

Adoptée.

## **AUTRES AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL suite...**

M. Alain Roy, conseiller :

- invite les citoyens à l'ouverture de la Semaine du livre qui aura lieu du 19 au 23 avril.
- mentionne quelques mots sur la régie des Trois-Lacs;
- rédaction d'un code d'éthique destiné aux élus et employés municipaux à être adopté au mois de mai ou juin prochain.

## **2010-89**

### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

La conseillère Nicole Forgues propose la levée de la séance à 20 h 35.

Adoptée.